

La société [PRO LOGICS](http://www.prologics.fr) / T : 02.47.53.27.90 (siège à La Membrolle sur Choisille, 120 salariés), spécialisée dans le transport de prélèvements biologiques, vient d'obtenir de l'[AFNOR](http://www.afnor.org) / T : 01.41.62.80.00 des certifications portant sur le respect de l'environnement et la satisfaction client. Pour ce faire, la société a organisé des formations à l'éco-conduite pour ses chauffeurs et a développé pour ses clients des applications permettant de contrôler et de suivre les différents véhicules et les conditions dans lesquelles sont transportées les échantillons. www.prologics.fr